

# Procréation assistée : la conscience de la science

Autor(en): **Mantilleri, Brigitte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278730>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Procréation assistée : la conscience de la science

*Une nouvelle association de femmes vient de voir le jour en Suisse : elle se propose de surveiller de près l'évolution des nouvelles techniques de reproduction et de traitement génétique.*

Née le 12 février, l'Association NOGERETE (Nationale Organisation gegen Gen- und Reproduktionstechnologien) a tenu sa première réunion à Berne, le 16 avril dernier. NOGERETE se veut résolument nationale — les bulletins seront traduits en français et en italien. Elle compte rassembler 400 membres d'ici à la fin de l'année 88.

A une époque où les progrès médicaux sont indéniables — une femme ne doit plus souffrir par principe ou mourir d'un avortement, d'un accouchement, d'un cancer — une vingtaine de femmes (médecins, infirmières, avocates, juristes) ont cependant décidé de mettre un frein à cette technologie jugée galopante... Histoire de réfléchir et de concevoir une position féministe face aux abus éventuels dans un monde où notre corps menace de nous échapper...

Au menu de la première séance : le choix du nom, la lecture des statuts, l'élection d'un comité de sept membres, le survol des législations propres à chaque canton (dont FS a rendu compte au fur et à mesure depuis janvier 1987).

## Pas de consensus

Quant au débat de fond, il a montré que le sujet est complexe. De quoi attraper le tournis tant les ingrédients sont variés. La preuve ! depuis l'insémination artificielle — avec ou sans donneur — dans le corps de la femme, à la fécondation in-vitro — homologue ou hétérologue — en passant par les mères porteuses, les diagnostics prénataux ou la conservation des ovules fécondés, il n'y a point de consensus. Chaque canton y va de sa recette, fédéralisme oblige !

Le rôle de NOGERETE dans ce flou génétique n'est pas de rejeter la recherche en bloc mais de se faire connaître et d'exiger des lois. « Si nous ne pouvons pas accepter le système des mères porteuses, des manipulations génétiques et des expériences faites sur l'embryon ou le fœtus, nous devons nous démarquer des slogans féministes et individualistes tels que « mon ventre m'appartient », a expliqué Barbara Fischer, avocate. Dans le contexte



Aux antipodes de « L'enfant à tout prix » : registre des enfants déposés au tourniquet de l'hospice de Saint-Flour, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

actuel, ces slogans qui appuyaient les luttes contre le viol et l'avortement sont inadaptés et dépendent trop de la volonté de la femme qui ne peut être seule prise en considération dans le cadre d'une vision collective.»

En effet, un corps géré par une personne devient partie intégrante du marché libre de l'offre et de la demande. Cet isolement peut mener à tous les abus et autres mères porteuses démunies à la solde de médecins ou d'avocats peu scrupuleux.

En outre, les membres de NOGERETE sont bien décidés à considérer le corps d'une femme comme une entité et rejettent la personnalisation de l'embryon, très en vogue. « Sans cette notion d'entité la femme devient en quelque sorte l'ennemie potentielle de son embryon », précise Barbara. « Dans certains cas, un médecin pourrait décider d'une thérapie de celui-ci contre la volonté de la mère. » Pour NOGERETE tout sera fait pour le bien de la mère et de l'enfant ou ne sera pas fait !

Toujours la notion d'entité : si le corps humain est considéré comme un tout pourquoi ne pas accepter que celui d'une femme ne « veuille » pas d'enfants ; pourquoi le martyriser au nom de la maternité. Une question d'ordre des valeurs, d'environnement dans lequel la non-maternité serait pleinement vécue et acceptée...

La deuxième séance de NOGERETE a eu lieu le 11 juin à Lausanne, trop tard donc pour que nous puissions en rendre compte ici. Au moment où cet article a été écrit, l'association préparait une déclaration publique axée sur deux points forts :

1. Demande d'un moratoire sur les technologies de reproduction, une sorte de pause de réflexion.
2. Création d'une commission nationale d'experts composée aux deux tiers de femmes.

Brigitte Mantilleri

**Cotisation :** association = 80 francs ; individuelle = 30 francs. **Contact pour la Suisse romande :** Thérèse Moreau, 9, ch. Mallieu, 1009 Pully, tél. (021) 29 76 26.